

HONORAIRES DE L'AGENCE

ACHAT APPARTEMENTS ET MAISONS

Biens de 0 à 100 000 € : 9 % TTC
Biens de 100 001 € à 200 000 € : 8 % TTC
Biens de 200 001 € à 300 000 € : 7 % TTC
Biens de 300 001 € à 400 000 € : 6 % TTC
Biens au-dessus de 400 000 € : 5 % TTC

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur
et sont inclus dans le prix proposé.

LOCATION APPARTEMENTS ET MAISONS

A Tours et sa périphérie, nous sommes en zone 3.

Les honoraires à la charge du locataire sont de 11 € TTC du m² habitables.
(8 € pour visite, constitution du dossier et rédaction du bail plus 3 € pour l'état des lieux).

Les honoraires à la charge du bailleur sont d'un mois de loyer hors charges,
rédaction du bail et état des lieux compris, sans pour autant pouvoir être inférieurs au montant
autorisé dans le cadre de la loi ALUR soit : 11 € du m² dont 3 € du m² pour l'état des lieux.

GESTION LOCATIVE

6% HT soit 7.20 % TTC du montant du loyer hors charges,
sans aucun autre supplément.

Barème au 10/01/2018 – TVA à 20 %

IMMO PLUS
à votre service depuis 1989

www.immoplus-touraine.fr